



Lycée Général et Technologique

Écrivons une nouvelle page !

La réforme du lycée s'achève avec des « ajustements » qui sont en réalité des objectifs profonds du ministre : le passage au contrôle continu sur la seule base du bulletin scolaire pour 40% des coefficients (voir p2). Dans un même temps, les effets de la réforme commencent à se voir sur la voie technologique et dans les parcours des élèves (p 3). Le tout alors que les effets de deux années « sous Covid » n'ont jamais été gommés (confinements, absences d'élèves plus fréquentes etc.) et que la rentrée 2021 s'ouvre sur une situation épidémique toujours inquiétante.

Alors que M. Blanquer devient un recordman de longévité de la rue de Grenelle, le besoin de changement de politique scolaire est radical. Déjà abîmé, notre service public sort saccagé par presque 5 années de réformes régressives (loi de transformation de la Fonction publique, réforme du lycée et de l'accès à l'université, de l'entrée dans le métier, École de la « confiance »...). S'ajoutent les réductions de postes en lycée, l'augmentation des postes partagés et

l'accentuation des pressions hiérarchiques.

Les mobilisations de la fin d'année scolaire autour des épreuves de bac de philosophie et, dans une moindre mesure, du grand oral, ont envoyé un signal : les personnels n'en sont plus simplement à attendre une revalorisation que nous amènerait le Grenelle. C'est le sens même de nos métiers qui est en question. La CGT Éduc'action porte des propositions immédiates pour améliorer le service public mais aussi un projet alternatif pour que le lycée réponde aux défis du XXI^e siècle et marque une rupture avec la politique d'inégalités sociales et de mise en concurrence généralisée (P4).

Les enjeux pour la période sont importants. Pour y parvenir, nous avons besoin d'une mobilisation d'ampleur des personnels de l'Éducation nationale pour affirmer non seulement que « ça suffit », mais aussi qu'il est l'heure de tourner la page.

Comme première pierre de cette mobilisation, la CGT Éduc'action appelle, avec l'Intersyndicale, à une journée de grève et de manifestation **jeudi 23 Septembre 2021**.

Dès avant, organisons-nous dans nos lycées pour construire un mouvement d'ampleur.



**LA CGT ÉDUC'ACTION APPELLE TOUS LES PERSONNELS
À SE RÉUNIR DÈS LA RENTRÉE POUR ORGANISER LES
MOBILISATIONS FUTURES DONT LA JOURNÉE DE
GRÈVE DU**

23 SEPTEMBRE DANS NOTRE SECTEUR.

**TOUTES CES MOBILISATIONS DOIVENT ÊTRE
UN POINT D'APPUI POUR LA FUTURE JOURNÉE
INTERPROFESSIONNELLE**

Blanquer a enfoncé le clou du contrôle continu

Lundi 28 juin 2021, Jean-Michel Blanquer a annoncé le passage à un contrôle continu pour 40% du baccalauréat sur la base des moyennes annuelles des élèves. Il abandonne ainsi les Épreuves Communes (ex E3C). Chaque discipline dite de « tronc commun » sera affectée d'un coefficient de 6, la spécialité abandonnée en fin de première de 8 et l'EMC de 2. Le tout pour un total de 40. L'évaluation en contrôle continu pour le baccalauréat aggrave les dynamiques déjà à l'œuvre :

Elle sanctionne tout au long de l'année les résultats des élèves au détriment de sa dimension formative.

Elle accroît la pression pesant sur les enseignant-es dans un contexte où Parcoursup accentue l'anxiété des familles et élèves.

Elle produit un « effet de réputation » des établissements qui aggrave les inégalités dans Parcoursup



Il y a urgence à redonner une valeur formative à l'évaluation et à retrouver un baccalauréat reposant sur des épreuves finales.

Le ministère préconise de construire un « projet d'évaluation » par équipe, lors de 2 demi-journées banalisées. Si une réflexion collective et approfondie devrait irriguer nos pratiques d'évaluation, il y a ici fort à craindre : outre « harmoniser les pratiques », on concrétise l'« évaluation surveillance », transformant l'outil en finalité tout en réduisant notre liberté pédagogique, multipliant les épreuves communes, imposant éventuellement des progressions communes et donnant des outils de pression sur les personnels.

Options, le retour !



Les options reviennent dans le calcul du baccalauréat. Alors que seules les notes au-dessus de la moyenne étaient comptabilisées dans l'ancien bac, désormais chaque option sera affectée d'un coefficient de 2 par année suivie.

Ce changement accentue les inégalités entre élèves : lorsque le ministère dit « 4 options au maximum », il faut entendre « pourquoi ne pas aller jusqu'à 4 options pour optimiser Parcoursup » dans lequel ces options vont jouer un rôle plus important. Dans le même temps, le risque de faire baisser la moyenne va décourager les élèves les plus fragiles ou les moins bien informés.

Enfin, puisque le financement horaire des options se fait sur la base de « l'autonomie des établissements », celui-ci entre en concurrence avec d'autres dispositifs (réduction de l'offre de spécialités, des dédoublements ou groupes allégés, et de l'Accompagnement personnalisé...). Concrètement, certains établissements, pour attirer les élèves scolairement les plus dotés, vont se recentrer dans les spécialités les plus « bancaables » et la multiplication d'options au détriment des dédoublements alors que les établissements accueillant les élèves de milieu populaires vont se recentrer dans les dispositifs de remédiation et se retrouver dans le piège de Parcoursup.

**Nous continuons de militer pour l'abandon des réformes du lycée,
du baccalauréat et de l'accès sélectif à l'université.**

2021 est marquée par une baisse de près de 3 % du nombre de candidat·es par rapport à 2020. Cette baisse est plus marquée pour les séries technologiques (-8,5%) que pour les séries générales (-4%) alors que la voie pro progresse (+2%) dans un contexte où les élèves de Terminale Générale sont majoritaires (54%), contre 26 % en professionnel et 20 % en technologique.

Au sein des filières technologiques, les filières dites de « production » (STI2D, STL) sont plus touchées (respectivement -16 % et -17,5 % d'effectifs) que les filières dites de « service » (principalement STMG avec -5,5 %, et ST2S avec -8,5%). Comment expliquer cette désaffection ?

Les décisions d'orientation de fin de 2nde ne portent plus sur les futures filières des élèves mais simplement sur le choix de leur voie (générale ou technologique). Combiné au jeu des spécialités, qui permet d'éviter les disciplines où les élèves ont des difficultés, ce dispositif encourage l'orientation en voie générale.

La déprofessionnalisation de la voie technologique est accentuée par le bac Blanquer qui fusionne et affaiblit les disciplines technologiques... et donc l'attractivité de ces filières.

La filière STMG, la moins touchée par la baisse et, dans ses enseignements, la plus proche de la voie générale, paraît pour sa part comme une voie générale de relégation pour beaucoup d'élèves en mal de projet d'orientation. En 2021, la STMG représentait 54% des effectifs de la voie GT (+2 points / 2020). Elle progresse surtout au détriment de la STI2D (20,5% contre 22,5% en 2020).

Choix de spécialité Quels mécanismes à l'œuvre ?

« Les mathématiques sont conservées en enseignement de spécialité par 60 % des élèves, principalement par les garçons et les élèves d'origine sociale très favorisée » et « en règle générale, les choix des filles sont proches de ceux des élèves d'origine sociale défavorisée ». Voilà deux des enseignements tirés par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP—2021), dans son bilan des choix de spécialité en Première et Terminale générales. En définitive, seulement 59 % des élèves continuent de faire des maths en Terminale en série générale... contre près de 90% précédemment.

Plus largement, on note un surinvestissement des spé math et physique-chimie, en Première et encore plus en Terminale, par les garçons des milieux les plus aisés. À l'inverse, les filles et les élèves des classes populaires choisissent davantage les spécialités langues vivantes, HLP, SES, et HGGSP, et optent pour les combinaisons de doublettes et triplettes les plus originales. Se dessine donc dans une large mesure la recomposition des anciennes filières avec quelques originalités... dans des groupes classes complètement éclatés qui rendent difficile le travail commun entre enseignant·es de spé et de Tronc commun.

Derrière ces écarts se devine, plus que le goût personnel des élèves, la plus ou moins grande anticipation de Parcoursup dans les choix de spé : maths et physique-chimie ouvriront les portes des filières les plus sélectives de l'enseignement supérieur plus sûrement que les spé plus « littéraires ». Le tout avec des élèves plus spécialisés (et donc moins éclectiques) que dans l'ancien bac S.

Enfin, s'il est évident que les algorithmes de Parcoursup sont opaques et qu'ils varient d'une université à l'autre, le lycée d'origine figure souvent dans l'équation fatale. La quasi-disparition des élèves issu·es d'établissements défavorisés dans les filières les plus prestigieuses en étant une démonstration éclatante.

**JEUDI 23 SEPTEMBRE 2021 :
TOUTES ET TOUS EN GRÈVE**

**OBTENONS UN PLAN
D'URGENCE POUR
L'ÉUDCATION**

Dans le contexte de cette nouvelle rentrée compliquée, nos revendications immédiates prennent tout leur sens :

- ✚ Des effectifs à 24 élèves maximum en classe entière non seulement pour des raisons pédagogiques mais également des raisons sanitaires.
- ✚ Des dédoublements et des heures à effectifs réduits définis nationalement et non pas laissés « à l'autonomie des établissements ».
- ✚ Le retour à un baccalauréat en contrôle final et la suppression de la sélection à l'entrée de l'université.
- ✚ L'abrogation de la réforme du lycée qui trie par la spécialisation, qui met en concurrence et qui isole en brisant en grande partie les groupes classe.



Éducation prioritaire

Pour les lycées généraux et technologiques, la CGT Édu'ction demande **une véritable politique** d'Éducation Prioritaire avec des moyens conséquents, notamment des effectifs par classe à 15 élèves. Parce que la difficulté scolaire ne s'arrête pas à la fin du collège.

La CGT porte un projet de Lycée Unique et Polytechnique via une unification progressive des trois voies du lycée (professionnel, technologique et général). Cela implique :

- un changement de politique d'encadrement : **une direction collégiale, tournante et élu.e** donnant plus de place à l'auto-organisation des équipes.
- **une réduction de la taille des établissements et leur transformation** en véritables lieux de vie pour les personnels et les élèves.
- **de véritables espaces démocratiques pour les élèves** : le lycée doit donc être un lieu où les initiatives des lycéen-nes sur le plan de l'activité syndicale ou de la construction de projets associatifs, culturels, sportifs doivent avoir les moyens de s'exprimer.